



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
13 décembre 2001

Original: français

---

### **Lettre datée du 11 décembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration publiée le 10 décembre 2001 par la présidence de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne, sur le Proche-Orient (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la Belgique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Jean **De Ruyt**



**Annexe à la lettre datée du 11 décembre 2001, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

**Déclaration publiée le 10 décembre 2001 par la présidence  
de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne,  
sur le Proche-Orient**

Au moment où la situation au Proche-Orient est d'une extrême gravité, nous ne pouvons pas nous résigner.

Nous sommes convaincus que seule l'action déterminée et concertée de l'Union européenne, des Nations Unies, des États-Unis et de la Fédération de Russie peut aider les parties à rompre le cycle de la violence et à se réengager dans la recherche de la paix. Cela exige :

- La réaffirmation et la pleine reconnaissance du droit irrévocable d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité à l'intérieur des frontières internationalement reconnues;
- L'établissement d'un État palestinien viable et démocratique ainsi que la fin de l'occupation des territoires palestiniens.

Dans l'immédiat, les engagements suivants doivent être pris :

- Par l'Autorité palestinienne : le démantèlement des réseaux terroristes du Hamas et du jihad islamique, y compris l'arrestation et les poursuites judiciaires de tous les suspects; un appel public en langue arabe à la fin de l'Intifada armée;
- Par le Gouvernement israélien : le retrait de ses forces militaires et l'arrêt des exécutions extrajudiciaires; la levée des bouclages et de toutes les restrictions infligées au peuple palestinien; le gel des implantations.

Sur la base de cette position de l'Union européenne et à la lumière des discussions que nous avons eues aujourd'hui à Bruxelles avec MM. Shimon Pérès et Nabil Chaath, nous avons demandé à Javier Solana, Secrétaire général/Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, de se rendre dans la région et de faire rapport au Conseil européen de Laeken.

L'objectif est de contribuer, en concertation avec les Nations Unies, les États-Unis et la Fédération de Russie, à une reprise sans délai des négociations, sans préalable.